

## LES PRIORITÉS D'INTERVENTION (PI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE 2023-2024 (Art. 13.1 Entente MAMH-MRC (art. 26.1 à 26.6))

OBJETS PI-2023-2024	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.	Dossiers métropolitains et régionaux  Coordination aux dossiers régionaux et métropolitains, actualisation du schéma d'aménagement, échantillonnage qualité des eaux en surface, mise en valeur de la rivière des Mille Îles, élaboration d'une vision urbanistique régionale; la coordination et la participation des actions ayant trait à la mise à jour du PMAD, la complétion et le suivi de la mise en œuvre du plan régional des milieux humides et hydriques, l'élaboration d'un plan d'intégration et d'adaptation aux changements climatiques.
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).	Dossiers de mise en commun de projets techniques, sociaux et culturels  Journées de la culture, Été en spectacle, soutien au projet de la musique classique, soutien à la Société d'histoire et de généalogie des Mille îles (projet avenir de réalisation un livre sur le patrimoine généalogique de la MRC), soutien aux projets culturels et patrimoniaux, support logistique et soutien financier des matières résiduelles auprès des ICI dans le cadre d'une entente de services, mise en œuvre du schéma de couverture en sécurité incendie 2.0, mise en œuvre des actions relatives à la sécurité civile, mise en œuvre de la politique de développement social, mise en œuvre de la politique de développement récréotouristique, l'élaboration du patrimoine généalogique de la MRC, etc.
Promouvoir l'entrepreneuriat, soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise (PSE).	Dossiers entreprises et PME  Soutien au développement économique et entrepreneurial, soutien à l'économie sociale et aux organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, la mise en œuvre et suivi de la politique du FLI et FLS. Sommet sur les perspectives économiques de la MRC, poursuivre les actions en lien avec les enjeux de la main-d'œuvre.
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS).	Dossiers projets structurants  La mise en œuvre de la politique de développement touristique des Basses-Laurentides – Section MRC, la poursuite des représentations sur l'Autoroute 19, voies réservées Autoroute 15, le projet des navettes fluviales à propulsion électrique sur la rivière des Mille Îles, la coordination des ententes sectorielles et cadres (Laurentides international, Synergie Économique Laurentides, Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale, le soutien de la Ville de Blainville pour les Jeux du Québec de 2026, le soutien de la région des Laurentides pour les Jeux du Canada en 2031), la mise en application du projet d'intelligence artificielle au monde municipal, l'analyse et l'examen de la mobilité durable intra et inter villes de la MRC.
Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires.	Dossiers ententes sectorielles  Ententes régionales pour projets avec des organismes du milieu (Table de concertation bioalimentaire des Laurentides et MAPAQ, Film Laurentides, Conseil de développement d'excellence sportive des Laurentides et autres, Connexion Laurentides, entente d'égalité homme femme, Écoute agricole, Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides)
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	Dossiers agricoles et agroalimentaires  Mise en œuvre du Programme de développement de la zone agricole (PDZA)  La mise à jour du PDZA – Vers un PDZA 2.0